

## La Fondation "Fonds du sport vaudois" octroie 512'000 francs à 83 sportifs vaudois dans le cadre de ses Bourses annuelles

La 9<sup>e</sup> cérémonie de remise des Bourses du "Fonds du sport vaudois" n'a pu avoir lieu cette année en raison de la crise du Coronavirus. Il n'en demeure par moins que 83 athlètes vaudois en sport individuel et en sport d'équipe ont reçu ces jours un soutien pour un montant total de plus d'un demi-million de francs.

Ce sont donc 83 bourses aux sportifs vaudois (34 femmes et 49 hommes) qui ont été distribuées durant ce mois de mai 2020, mois qui rime, vu les dernières annonces du Conseil Fédéral, avec un retour à la normale de la pratique sportive. Cette double bonne nouvelle devrait réjouir ces athlètes, d'autant plus que la Fondation "Fonds du sport vaudois" a fort logiquement décidé de maintenir ces soutiens même si toutes les compétitions sportives, souvent un poste important du budget de la saison, ont été mises en suspend mondialement.

La Bourse du "Fonds du sport vaudois" a pour objectif de soutenir les sportifs d'élite, domiciliés dans le canton de Vaud, qui obtiennent des performances sportives de premier plan au niveau suisse et/ou international. Elle vise à récompenser les efforts que ces athlètes consentent tout au long de l'année pour atteindre le haut niveau dans leur discipline sportive ainsi que pour mettre en valeur leur club vaudois. Depuis 2019, les athlètes vaudois pratiquant un sport d'équipe sont récompensés au même titre que ceux évoluant dans un sport individuel. Par sport d'équipe, Swiss Olympic entend tout sport non individuel pratiqué par deux à quatre sportifs. Il s'agit notamment du curling, du beach volley ou encore du nouveau sport olympique, le 3X3 basket. Cette année, sept sportifs ont ainsi pu bénéficier d'un soutien.

Pour avoir droit à une bourse, les athlètes doivent résider dans le canton et détenir une carte Swiss Olympic élite, bronze, argent ou or. Pour prétendre à une bourse complète (4'000 fr. pour la carte élite, 8'000 fr. pour la bronze, 10'000 fr. pour l'argent et 12'000 fr. pour l'or), les sportifs doivent également être affiliés à un club vaudois de la discipline. Parmi les bénéficiaires, il faut relever la présence de trois sportifs handicaps (athlétisme, curling et golf).

Tous les bénéficiaires sont libres de renoncer à toucher le montant de leur bourse. Tel est le cas de Léa Sprunger, double championne d'Europe, notamment en 2018 sur 400 mètres haies, qui a décidé, en utilisant l'argent de sa bourse, de soutenir, comme l'an dernier déjà, la carrière sportive d'autres talents vaudois à travers l'Aide Sportive. Quatre sportives et sportifs de divers sports seront ainsi soutenus chacun à hauteur de 2'500 fr.

La Fondation "Fonds du sport vaudois" donne rendez-vous en 2021 aux athlètes vaudois en espérant pouvoir les inviter à une soirée festive, placée sous le signe de la convivialité et de la rencontre, toutes disciplines sportives confondues.

Le Mont-sur-Lausanne, le 29 mai 2020

**Annexe:** liste des bénéficiaires d'une Bourse 2020 du "Fonds du sport vaudois"

### Informations complémentaires pour la presse :

Marco ASTOLFI – président de la Fondation "Fonds du sport vaudois" – 078 765 60 70

Philippe RUPP – secrétaire général de la Fondation "Fonds du sport vaudois" – 079 733 33 37